



DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Département de l'Emploi et des Revenus d'Activité
Division "Salaires et Revenus d'Activité"

NOTE

*pour la séance du 24 février
de la formation Emploi-Revenus du CNIS*

Dossier suivi par :
Michel AMAR
Tél. : 01 41 17 54 57
Fax : 01 41 17 39 88
Messagerie : michel.amar@insee.fr

Paris, le 16 février 2006
N° 466/DG75-F220

Objet : Le projet « Non-salariés » du DERA (INSEE)

1) Un constat, aujourd'hui le système d'information sur l'emploi et le revenu d'activité est moins riche pour les non-salariés que pour les salariés

Alors que l'emploi salarié et les salaires bénéficient d'un système d'information relativement complet au niveau conjoncturel, comme en termes structurels, il n'en est pas de même pour les non-salariés. Pour les salariés on dispose à l'Insee ou à la DARES, au niveau conjoncturel d'Épure, des DMMO, de l'enquête ACEMO trimestrielle, de l'enquête Emploi pour la conjoncture. Au niveau structurel on accède aux DADS, aux enquêtes ACEMO annuelles et aux ECMOSS¹. A cela s'ajoutent les productions statistiques des organismes sociaux (ACOSS et Unedic). Bien que représentant plus de 10 % de l'emploi total les non-salariés sont beaucoup moins bien servis et restent aujourd'hui mal connus.

Les sources mobilisables sur l'emploi non salarié sont beaucoup moins nombreuses que celles disponibles pour les salariés. De plus, elles doivent prendre en compte deux spécificités de cette population, son hétérogénéité et le fort turn over qui la caractérise.

Il s'agit en effet d'une population très diverse qui va des exploitants agricoles aux médecins libéraux, en passant par les petits commerçants ou les consultants. Leur seul point commun est de ne pas être des salariés alors que ces derniers, les salariés, offrent aux statisticiens des grilles de lecture plus homogènes (le code du travail, les conventions collectives). De plus cette population bouge beaucoup, une entreprise sur deux ne dépasse pas les 5 ans d'existence et le statisticien a parfois du mal à suivre, en temps réel, ces mouvements démographiques. Cette instabilité en termes d'existence affecte aussi les revenus qui sont beaucoup plus volatiles et dispersés.

Compte tenu de ces caractéristiques, les sources statistiques disponibles aujourd'hui présentent plusieurs imperfections :

- quand il s'agit d'enquêtes en population générale, comme l'enquête emploi, du fait d'une part du taux de sondage et d'autre part de la très grande hétérogénéité de cette population et de son instabilité, caractéristiques évoquées précédemment, ce type de source ne permet pas de descendre à des niveaux fins, souvent les seuls pertinents, en termes sectoriels ou

¹ Et cette liste n'est pas exhaustive.....

géographiques. Ainsi, dans l'échantillon de l'enquête emploi on ne dispose même pas de 2000 non-salariés.

- quand il s'agit d'une source administrative, elle souffre souvent des limites de la réglementation qui est support de la source. Par exemple, la source utilisée jusqu'à présent par l'INSEE pour suivre le revenu des non-salariés (source fiscale des BIC-BNC), ne permet de suivre qu'une fraction de la population, fraction qui décline. En effet, les BIC-BNC ne sont mobilisables que pour les entrepreneurs individuels (EI), catégorie en déclin démographique au profit des gérants non-salariés de SARL, souvent plus importants en termes d'effectifs employés. Et encore, cela n'est pas possible pour les plus petits des EI, ceux qui sont imposés au régime fiscal du forfait. On ignore ainsi souvent le revenu des EI en phase de création. On ne couvre ainsi que moins de 50% de la population visée, ce qui biaise l'observation de l'évolution du revenu des EI.
- du fait du fort turn over et de la difficulté de suivre en temps réel les disparitions, identifier les vrais actifs pose souvent problème. Ainsi SIRENE livre une information très intéressante sur cette population mais ne permet pas de définir avec assez de précision le périmètre des non-salariés vraiment actifs. De plus cette source renseigne peu sur l'individu (diplôme, qualification, revenus). On doit signaler que SIRENE est complété par l'enquête SINE² qui enrichit notre connaissance des créateurs d'entreprises mais ne permet pas un suivi permanent.
- Enfin, on peut signaler une dernière source pour les non-salariés, le recensement de la population. Mais il avait (avant le passage au recensement en continu) l'inconvénient d'une périodicité incertaine³. De plus cette source ne permet aucune analyse en dynamique.

2) Alors que les besoins existent

Pourtant il apparaît que les besoins en information sur l'emploi non salarié sont nombreux et diversifiés. Ils peuvent être classés en quelques grandes catégories :

- des besoins de connaissance basiques en termes d'effectifs non salariés et de revenus d'activité, ventilés suivant quelques variables-clé (secteur d'activité, taille et statut de l'entreprise, sexe, âge, localisation). Dans ce cadre, il semble nécessaire de pouvoir mesurer la polyactivité pour éliminer les doubles-comptes des estimations de l'emploi global⁴. Le besoin d'une connaissance de l'emploi localisée est également très fort, d'autant plus que dans certaines zones, en milieu rural notamment, l'importance de l'emploi non salarié et son poids dans la dynamique économique territorial sont essentiels. C'est pourquoi l'INSEE œuvre à deux projets couvrant ces préoccupations, Estel (Estimations Localisées d'Emploi) et Clap (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif). Pour ces deux projets visant une information territorialisée, l'amélioration du système d'information sur les non-salariés est nécessaire.

- des besoins d'étude pour une meilleure connaissance de ces emplois, au plan national ou à un niveau territorial plus fin. En particulier ressortent les problématiques d'analyse des trajectoires, passage du statut de salarié à celui de non-salarié ou inversement, analyse des trajectoires des créateurs d'entreprise ou d'analyses des revenus à partir des grilles utilisées pour les salariés (formation, expérience professionnelle antérieure) ; en termes d'études, le

² Le dispositif SINE s'intéresse aux créateurs et aux créations d'entreprises (créations pures, reprises ou réactivations). Il permet de suivre une cohorte d'entreprises sur 5 ans, par le biais de trois enquêtes : l'une dans les premiers mois suivant la création, la seconde après 3 ans d'existence et la dernière après 5 ans. Le taux de sondage avoisine 30 %. Le questionnaire comporte de nombreuses questions sur les caractéristiques du créateur et permet d'isoler les entreprises individuelles.

³ Avec des variables sur le niveau de formation mais rien sur le revenu.

⁴ On estime que grossièrement 10% des non-salariés déclarent au fisc, en plus de revenus d'activité NS, des revenus salariaux.



thème de la polyactivité est aussi important, notamment dans certains secteurs (professionnels de la santé exerçant en libéral et en milieu hospitalier par exemple).

- enfin, pour certains secteurs (l'agriculture, les services de santé, le commerce), le poids des non-salariés est très important et il y a des besoins d'outils spécifiques permettant des analyses par activité fine.

3) Le projet

Le projet vise à constituer pour les non-salariés l'équivalent des DADS pour les salariés. Il se construit à partir de deux sources administratives, la première venant de l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) qui est la tête de réseau des URSSAF et la seconde étant la CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole).

Le premier fichier couvre l'essentiel des non-salariés hors agriculture (l'industrie, la construction, le commerce, le transport et les services, notamment la santé), le second couvre l'agriculture.

Les URSSAF sont chargées de collecter les cotisations personnelles d'allocation familiales des EI ainsi que leur CSG et CRDS. A ce titre, elles sont amenées à collecter chaque année des données sur les ETI (Employeurs et Travailleurs Indépendants), notamment sur leur revenu d'activité. L'ACOSS centralise ces données provenant des URSSAF via un entrepôt de données, Pléiade, qui est en cours de constitution.

La CCMSA gère une base du même type (données annuelles sur le revenu et l'activité) sur les exploitants agricoles⁵.

Dans ces bases, surtout celle de l'ACOSS, ne sont identifiés que les chefs d'entreprise. Aussi, les aides familiaux, soit environ 270 000 personnes, ne seront quasiment pas pris en compte.

Autre difficulté du projet, l'activité réelle des gérants majoritaires de SARL, soit environ un tiers de la population n'est qu'imparfaitement identifiée. C'est pourquoi un effort tout particulier sera fait pour remédier à ce problème.

Le projet prévoit à partir de ces sources, la production de plusieurs types de fichiers.

Il y aura deux fichiers principaux, produit chaque année :

- Une base annuelle « non-salariés » (validité n) contiendra les informations disponibles (hors revenus) sur les non-salariés, agricoles ou non agricoles, ayant été actifs au cours de l'année n (date de création et éventuellement de cessation, âge, sexe, secteur d'activité, taille, âge et statut de l'entreprise). Elle sera constituée au cours du premier semestre de l'année (n+1).
- Une base « revenus des non-salariés » (validité n), présentant l'information sur les revenus, sera disponible plus tard, au cours du premier semestre de l'année (n+2). En effet, les cotisations sociales perçues l'année N sont assises sur les revenus de l'année N-1.

Mais des non-salariés peuvent, la même année, se retrouver salariés. Il s'agit soit d'états successifs, soit concomitants. Dans le premier cas il y a par exemple le salarié qui démissionne pour créer son entreprise ou l'entrepreneur qui doit fermer sa société et entre dans le salariat. Dans le second cas, il y a le non-salarié dont l'activité est très saisonnière et qui de ce fait la combine avec une activité salariée (on évoque souvent ce type de situation dans l'agriculture par exemple). Il y a aussi la polyactivité permanente, celle par exemple d'un médecin exerçant en libéral et en milieu hospitalier. On estime qu'approximativement

⁵ La CCMSA collecte aussi des informations sur l'ensemble des non-salariés concourant à l'exploitation. On a ainsi une information partielle sur les aides familiaux du secteur.



10% des non-salariés combinent ces deux types de revenu. Cette proportion est plus forte dans les professions de santé. Connaître cette polyactivité est important pour estimer l'emploi total sans doubles comptes mais aussi pour mieux apprécier les revenus des populations concernées. C'est pourquoi on constituera une base annuelle de la polyactivité (validité n). C'est ce fichier qui alimentera notamment le projet d'Estimation de l'emploi localisé (Estel).

Enfin, le besoin évoqué plus haut de mieux connaître les trajectoires nous a conduit à projeter la constitution d'un panel (sur des critères identiques à celui du panel DADS).

C'est sur cette base qu'un dossier a été déposé à la CNIL, dossier qui est en cours d'instruction.

Le dossier d'expression des besoins de ce projet a été achevé en 2004. L'étude préalable a été finalisée en juin 2005. Sa réalisation entrera dans une phase active en septembre 2006. C'est à l'horizon de 2008 que devraient être disponibles les premières bases.

Les conditions d'accès à ces données obéiront aux mêmes critères que celles qui sont en vigueur pour les DADS. Les SSM auront un large accès à ces bases. Des produits de diffusion plus larges (fichier détail complètement anonymisé, tableaux standards) seront aussi disponibles.

Le chef de la division Salaires et Revenus d'Activité

signé : Michel AMAR

